

FAQ à propos du Concours IFD du meilleur rapport de développement durable

Quels critères utilisez-vous pour effectuer vos évaluations ?

Les évaluations sont effectuées en se servant d'une [grille d'évaluation](#) exclusive, développée par l'IFD. Cette grille est révisée à chaque année par une équipe de professionnels de la finance et du développement durable afin de refléter l'émergence de meilleures pratiques et de nouvelles tendances dans la reddition de compte en développement durable et des enjeux ESG. Elle est disponible sur le site web de l'IFD chaque année à partir du 30 septembre, date de clôture de la période d'admissibilité.

Qui sont les juges ?

Les évaluations sont effectuées par des équipes d'étudiants et de professeurs d'universités canadiennes, qui se servent de la [grille d'évaluation](#) exclusive à l'IFD. Pour l'édition 2018 du Concours, les universités participantes sont HEC Montréal, UQÀM, École Polytechnique de Montréal, Université de Sherbrooke, Université McGill, Université de Waterloo et Université Concordia.

Quelles entreprises font parties du concours ?

Toutes les entreprises faisant partie de l'indice composé S&P/TSX et ayant produit un rapport de développement durable au 30 septembre sont automatiquement admissibles au Concours IFD du meilleur rapport de développement durable.

Y a-t-il un processus d'enregistrement ?

Il n'y a aucun processus d'enregistrement. Toutes les entreprises faisant partie de l'indice composé S&P/TSX et ayant produit un rapport de développement durable au 30 septembre sont automatiquement admissibles au Concours IFD du meilleur rapport de développement durable.

Est-ce qu'il y a des frais d'inscription au Concours IFD ?

Il n'y a pas de frais d'inscription au Concours.

Comment pouvons-nous connaître le gagnant de chaque catégorie ?

Un gagnant est sélectionné pour chaque secteur SASB SICS™ (Sustainability Accounting Standards Board). Les gagnants sont annoncés lors d'une cérémonie à l'occasion d'un dîner-conférence. Après l'événement, les résultats consolidés et sectoriels sont rendus publics sur la plateforme Web de résultats de l'IFD, conçue par Métrio (mise en ligne après le 1^{er} février 2018).

Qui sont les gagnants des éditions antérieures du Concours pour notre secteur ?

Les gagnants de l'année précédente sont disponibles sur notre site Web à la [page du Concours](#). À partir de 2018, tous les gagnants antérieurs se retrouveront sur la plateforme Web de résultats.

Est-ce que je peux connaître le score de l'évaluation de mon entreprise ?

À partir de 2018, les résultats des évaluations seront accessibles à toutes les sociétés dont le rapport aura fait l'objet d'une évaluation, immédiatement après la cérémonie de remise des prix. Les scores individuels et les commentaires qualitatifs du jury seront accessibles en toute confidentialité via une plateforme Web de résultats conçue par Metrio. Les résultats consolidés et sectoriels seront également accessibles au public via cette plateforme.

Est-ce que les gagnants sont annoncés avant la cérémonie de remise des prix ?

Les résultats ne sont pas annoncés publiquement avant la cérémonie. Par contre, les gagnants et les finalistes seront informés à l'avance, afin de leur permettre de planifier leurs déplacements et préparer toute communication connexe, le cas échéant.

Est-ce que l'IFD publie un communiqué de presse pour annoncer les résultats ?

Oui. Le jour de la cérémonie de la remise des prix, l'IFD publie un communiqué de presse annonçant le gagnant de chaque secteur.

Si mon entreprise est un des gagnants, à quel moment serait-il approprié de publier un communiqué de presse ?

Si votre entreprise désire envoyer un communiqué de presse, nous vous demandons d'attendre après la cérémonie de remise des prix et l'annonce officielle des gagnants par l'IFD.

Fournissez-vous des messages-clés ou des citations à propos du Concours ?

Des messages-clés et du contenu pour les réseaux sociaux sont fournis aux gagnants lorsque nous les informons des résultats du Concours.

Questions ? Contactez-nous à rapport-reporting@ifd-fsi.org